



Présentation école
Année scolaire 2019-2020

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Chef d'établissement : Jérôme de Courtivron

• **Cycle 1 : Apprentissages premiers**

Petite Section / Moyenne Section

Clémence Bocquelet – Professeur des écoles

Valérie Boule – ASEM

Moyenne Section / Grande Section

Hélène Blanc – Professeur des écoles

Jeanne Pleynet – ASEM

• **Cycle 2 : Apprentissages fondamentaux**

Cours Préparatoire / Cours Élémentaire 1

Sibille de Saint-Victor – Professeur des écoles

Cours Élémentaire 1 / Cours Élémentaire 2

Jérôme de Courtivron – Professeur des écoles

Aurélie Mercier – Décharge de direction

• **Cycle 3 : Approfondissements**

Cours Moyen 1 / Cours Moyen 2

Emilie Ureña – Professeur des écoles

• **Poste inter-écoles : ASH**

Brigitte Gallego – Professeur des écoles / Enseignante spécialisée



Horaires de classe :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : matin 8h30 à 11h45 / après-midi 13h40 à 16h35

Ouverture du portail : de 8h15 à 8h30 et de 13h30 à 13h40.

Il est important que les parents soient ponctuels pour fournir des repères à l'enfant et permettre aux activités de se dérouler dans les meilleures conditions.

Relations parents/enseignants :

Les parents sont invités à signaler tous problèmes de santé ou familial pouvant troubler l'élève. Pensez à nous communiquer tout changement en cours d'année (téléphone, adresse, mail...). Les parents n'ont pas à régler les conflits entre enfants à l'intérieur de l'Établissement. S'adresser aux enseignants impérativement.

Périscolaire du matin :

Grâce au centre social, les enfants peuvent être accueillis dès 7h30 dans les écoles publiques de Montluel. Un animateur se charge d'amener les enfants jusqu'à notre école.

Cantine :

La cantine est assurée tous les jours d'école. L'inscription se fait auprès du centre social.

Renseignements auprès du centre social 200 avenue de la gare - 01120 Montluel

04 78 88 85 86 ou centresocial-accueil@ville-montluel.fr

Périscolaire du soir :

Notre école a mis en place un accueil jusqu'à 18h30. Ce dernier se fait dans les locaux de l'école avec un temps pour goûter, un temps de jeux pour les maternelles, un temps de devoirs, suivi d'un temps de jeux pour les primaires. Les parents ne peuvent pas venir chercher leur enfant avant 17h30.

L'organisme de gestion est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et suggestions concernant la gestion de l'école.

La solidarité est un des principes fondamentaux de l'enseignement catholique et l'école Saint Vincent de Paul ne saurait faillir à cette règle. Aussi, si vous rencontrez des difficultés de règlement, n'hésitez pas à prendre contact avec le chef d'établissement afin que nous étudions ensemble les solutions vous permettant ainsi d'inscrire votre enfant librement et sans contrainte.

Le jour de la rentrée scolaire, nous transmettre :

Votre attestation d'assurance Scolaire pour l'année 2019-2020.

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de ces quelques consignes destinées à faciliter le travail de tous ceux qui œuvrent à l'intérieur de notre établissement afin d'assurer à vos enfants une scolarisation dans les meilleures conditions possibles.



PROJET EDUCATIF

L'école Saint Vincent de Paul est une école catholique sous contrat d'association depuis octobre 2002. Cela signifie qu'elle possède le même statut que les écoles publiques et qu'elle répond aux exigences des programmes de l'Education Nationale.

Tous les membres de l'équipe éducative s'efforcent de travailler ensemble pour réaliser :

- **Une école qui favorise un travail efficace et épanouissant.**

En tant qu'établissement scolaire, nous voulons :

- donner à chacun des bases solides de connaissances, de savoir-faire et de culture générale.
- permettre à chaque élève, d'apprendre et de progresser en utilisant le meilleur de lui-même.
- susciter l'intérêt et la curiosité intellectuelle.

- **Une école qui a pour mission d'accompagner et d'éduquer.**

L'équipe éducative est à l'écoute de chaque enfant, elle porte sur lui un regard positif pour le valoriser et le faire progresser dans un climat de confiance. Nous voulons aider l'enfant à construire sa personnalité par :

- l'apprentissage du respect de lui-même, de l'autre, de son cadre de vie.
- l'apprentissage du sens des responsabilités, du discernement, de la manière d'être.
- l'ouverture aux autres.

- **Une école où les relations sont fondées sur la confiance et la solidarité.**

Nous souhaitons aider les enfants et les adultes à se rencontrer, à se reconnaître, à s'accepter et à se respecter en :

- favorisant les attitudes d'accueil, l'écoute et le dialogue.
- incitant tous les partenaires de la communauté éducative à participer activement à la vie et au fonctionnement de l'établissement.

- **Une école où s'exprime la foi.**

Nous voulons, dans un état d'esprit de tolérance, présenter aux élèves le message de l'évangile en :

- vivant, avec les enfants, les temps forts du calendrier liturgique.
- organisant des célébrations.
- incitant nos élèves à participer à des actions de solidarité.

En conclusion, notre école est ouverte à tous. Tous les enseignants ont à cœur d'entourer, d'encourager, de stimuler chaque élève et de l'accompagner sur le chemin de la réussite en l'aidant à grandir et à s'épanouir.

Vous dites :

C'est fatigant de fréquenter les enfants, vous avez raison.

Vous ajoutez :

Parce qu'il faut se baisser, s'incliner, se courber, se faire tout petit. Là, vous avez tort.

Ce n'est pas cela qui fatigue le plus, c'est le fait d'être obligé de s'élever, de se mettre sur la pointe des pieds jusqu'à la hauteur de leurs sentiments, pour ne pas les blesser.

Janusz Korczak